Cojep International 9 octobre 2007 26 rue des Carmes Veysel FILIZ 67200 STRASBOURG veyselfiliz@cojep.com



PC.NGO/59/07 9 October 2007

FRENCH only

Cordoue

OSCE Chairmanship Conference on Intolerance and Discrimination against Muslims, Cordoba, 9 – 10 October 2007 Session 1 – Intolerance and Discrimination against Muslims: Old prejudices and new targets

Mesdames, Messieurs, Excellences, Chères Collègues,

En tant que vice-président de Cojep International j'aimerais tout d'abord présenter mes congratulations et mes remerciements au sujet de l'effort espagnol déployé autour de la question qui nous concerne tous aujourd'hui ici et qui s'inscrit dans le cadre de la haine à caractère racial ou religieux et particulièrement autour de l'intolérance et de la discrimination envers les musulmans.

Quant il est question d'un groupe de personne au sein d'une société donnée, il est nécessaire avant de dire quoi que se soit sur ce groupe de réaliser son profilage sociologique. Concernant les musulmans d'Europe, nous ne pouvons pas dissocier ce groupe de l'histoire de l'immigration récente sur notre continent. Pour une grande partie de cette immigration, le niveau d'Education relativement bas, le manque d'une culture de la Démocratie et la quasi inexistence des opportunités de participations ont eu des liens de causalités décisifs. De ce fait, le manque de participation a débouché sur un manque de représentativité effective qui s'est traduit par toute une population ne se reconnaissant pas dans ses propres institutions. Il ne faut pas s'étonner de voir dans ce cas un communautarisme de fermeture, un sentiment d'incompréhension voir d'antagonisme envers l'Etat et par conséquent une société à deux vitesses qui remet en cause toute notre cohésion sociale.

Cette population doit relever sont niveau d'éducation de façon urgente afin de répondre aux nouveaux défis de la multiculturalité en Europe de manière efficace. Des lois concernent le port du voile dans les écoles ne vont évidemment pas aider, par exemple, a développer le niveau d'éducation des femmes pourtant déterminant dans la lutte contre les préjugés. Nous le savons tous, le manque de connaissances linguistiques est un vecteur d'auto-discrimination majeur pour ces populations. D'un autre coté, les Etats devront mettre en place des mesures créatrices d'opportunités avec un réel esprit d'égalité des chances. La lutte contre la discrimination débute dans l'accès égal à l'emploi, au logement ou aux études. Pour ce dernier, nous voyons clairement que la loi sur le port de manière ostentatoire de signes religieux à l'école a en définitif touchée plus particulièrement les musulmanes. Comment peut-on d'une part critiquer la place de la femme dans l'Islam et d'autre part ne pas permettre aux musulmanes qui ont arrêter leur scolarité pour causes de législation de pouvoir acquérir le bagage intellectuel pour pouvoir s'exprimer ou comme le diront certain s'émanciper correctement? En dernier lieu, une éducation à la citoyenneté est nécessaire afin de motiver ce groupe, qui représente une richesse culturelle indéniable, à la participation démocratique. Entre parenthèses, il est évidemment clair que les formations politiques se doivent de créer des opportunités d'accessions aux positions cadres de leurs partis.

Pour les Etats, les politiques non-discriminatoires et la réaction rapide aux nouveaux défis posés par de nouvelles conjonctures doivent se conjuguer par un effort soutenu dans la lutte contre le racisme et la xénophobie tout en assurant l'égalité effective des citoyens vis-à-vis de l'Etat. Aujourd'hui, il est nécessaire de donner les chances de participer même si une telle revendication n'est pas assez forte de la part de ces groupes. Peut-on donner sans qu'il y ait une forte demande par soucis d'équité ou de justice. Il s'agit là d'un vrai défi et il n'est nullement question de discrimination positive car personne n'y gagnerait à fausser le jeu de la Démocratie. Il revient aux Etats de casser les ghettos pour un communautarisme d'ouverture valorisant la diversité culturelle. Le cadre législatif est à développer davantage dans cet esprit, une charte d'application de ces mesures pourrait être mise en place dans ce sens. L'exclusion mène définitivement vers la radicalisation. Nos valeurs les plus essentielles sont alors remises en cause. De plus, le manque de contrôle d'un Etat qui a exclu une partie de ses citoyens mettra de toute évidence en péril la sécurité nationale. Un Etat qui exclu de la sorte laisse les médias ou le monde politique véhiculer des discours de haine qui donne du courage aux plus extrémistes.

Nous observons depuis quelques temps une augmentation des lois liberticides dans certains pays. Le coté pervers de ces lois se cache dans le fait qu'une partie de la population se voit atteinte de manière plus large et directe qu'une autre partie par ces mesures de restrictions des libertés. Désormais, la biculturalité, la multiculturalité ne doivent pas être considérées comme une tare à soigner. C'est en tenant compte de cette approche qu'une politique d'accueille et d'immigration plus juste pourra être mise en place.

Le poids de la société civile restera insignifiant si la société politique et les médias ne l'appuient pas. Nous félicitions les institutions internationales qui ont pris actes pour la plupart d'entres elles de la montée de la haine envers l'Islam et les musulmans. Dans un contexte de mondialisation évident, nous espérons être un des acteurs de la mondialisation par le bas qui sous entend une collaboration internationale incluant la société civile pour la défense de nos valeurs communes, de la Paix, des Droits de l'Homme, de la Démocratie et de la Lutte contre la Xénophobie.

Merci pour votre grand cœur.

Cojep international – 26 rue des carmes F-67100 STRASBOURG
Tél: +333 88 84 49 30 – Fax: +333 88 34 75 94
www.cojep.com - cojep@cojep.com